

CRÉATION DU SDIF 44

Sans vraiment le reconnaître, la DGFIP admet implicitement que sa réforme qui a constitué à intégrer la mission foncière dans les SIP était une erreur. Elle souhaite sécuriser celle-ci car elle « peut être fragilisée dans certains SIP (départs de sachants, nombre de spécialistes de la mission trop faible, encadrement des SIP ne pouvant pas toujours apporter le soutien technique adapté,...) alors que les évolutions métier vont nécessiter un renforcement de l'expertise ».

C'est ce que les organisations syndicales dont **FO**, dénonçaient depuis de nombreuses années.

Dans le 44, à compter de septembre 2023, il y aura un Service Départemental des Impôts Fonciers sis à Nantes avec une antenne à Saint-Nazaire¹ et ce, afin de maintenir les 20 emplois d'agents spécialisés sur ce secteur (à Pornic, maintien jusqu'au départ du géomètre en place).

La pérennité des SIP de Châteaubriant et Pornic est assurée jusqu'en 2026, dicit la directrice elle-même.

Un GT sera programmé début 2023 (janvier ou février).

Emplois avant et après transferts des SIP nantais

Emplois avant SDIF	Emplois après transferts au SDIF						
	A+	A	B	Géo	C	AST	Totaux
Les SIP (en blanc les emplois actuels/ en gris après création du SDIF)							
Nantes centre	1	2	18	/	23	/	44
	1	2	15	/	18	/	36
Nantes Est	1	2	13	/	30	/	46
	1	2	10	/	25	/	38
Nantes Nord	1	2	14	/	20	/	37
	1	2	13	/	15	/	31
Rezé	1	2	16	/	25	/	44
	1	2	13	/	22	/	38
Châteaubriant	1	2	12	/	17	/	32
	1	2	10	/	15	/	28
Pornic	1	2	11	/	11	/	25
	1	2	11	/	8	/	22
Emplois pris en SIP	0		12		23		35

1 La gestion des locaux professionnels sera transféré à Nantes

Emplois nantais transférés au SDIF

	A+	A	B	Géo	C	AST	Totaux
PTGC	1	2		12	5	2	22
PELP		3	5				8
Venant des SIP			12		23		35
Transférés	1	5	17	12	28	2	65

* Le PELP et le PTGC sont fondus dans le SDIF

Ecart entre emplois nantais transférés et emplois implantés

	A+	A	B	Géo	C	AST	Totaux
Transférés	1	5	17	12	28	2	65
SDIF Nantes	1	5	19	12	25	2	64
Ecart	0	0	2	0	-3	0	-1

Situation à l'antenne de Saint-Nazaire

CDIF St-Naz	1	1	7	6**	5		20
Antenne St-Naz	1	1	6	6**	8		22
Ecart	0	0	-1	0	3		2

** dont 1 emploi qui reste à Pornic

**L'ensemble des élus se sont abstenus :
le SDIF verra donc le jour en septembre 2023.**

Pourquoi **FO** s'est abstenu ? Parce que oui il était nécessaire de repositionner la mission foncière dans un service unique pour éviter que perdure la détérioration de cette mission. Mais alors qu'en SIP, les agents n'arrivaient déjà pas à remplir leurs missions, tout en sachant que le foncier y avait déjà accumulé du retard, il aurait fallu y maintenir davantage d'emplois ! La situation des SIP va encore s'aggraver. De plus, à **FO**, nous ne sommes pas dupes : la DGFIP trouvera dans les années à venir un gisement de suppressions d'emplois dans les SDIF en nous expliquant probablement que GMBI supprime des tâches puisque ce sont les usagers qui serviront l'application.

FO DGFIP rappelle que le plan cadastral constitue la référence foncière, fiscale et topographique ;

FO DGFIP refuse que l'avenir même des services fonciers soit menacé par une automatisation massive des process informatiques,

FO DGFIP revendique la conservation de la doctrine d'emploi des géomètres, agents de terrain avant tout.

FO DGFIP dénonce la réduction de leurs missions sur le terrain au détriment d'heures passées devant un clavier à corriger les propositions erronées de l'intelligence artificielle;

FO DGFIP rappelle que notre plan cadastral est un patrimoine national et qu'il est inacceptable qu'il soit dégradé et bradé au nom d'un dogme économique ;

FO DGFIP réaffirme l'impérieuse nécessité d'un service public de qualité et dénonce une actualisation topographique effective tous les 4 ans seulement faute de moyens

aucune fusion de SIE nantais jusqu'à 2026.... mais après ?

SUPPRESSION DES ESPÈCES

FO a fait part de son opposition dès les 1^{ères} expérimentations sur ce sujet : cette décision de suppression du numéraire est totalement hors sol et a été pensée par une DGFIP méconnaissant totalement les réalités du terrain. Vouloir éradiquer le numéraire à nos guichets est un véritable déni de service public. Toutes les collectivités ne peuvent pas fonctionner sur le modèle parisien car, si Paris est bien en France, la France n'est pas Paris.

ANTENNE DES SIE NANTAIS A FONTENAY LE COMTE (85)

Cette restructuration se fait dans le cadre de la relocalisations (initialement appelé démétropolisation en 2019 par Darmanin) avec comme objectif affiché de redynamiser les territoires, comme ce fut le cas avec les CGR de Martinique, Corse et Paris fusionnés dans un CGR à Châteaubriant.

Autre argument de la DRFiP44 : « C'est également une réponse aux aspirations des agents souhaitant trouver de meilleures conditions de vie personnelle et ne plus subir les contraintes de transports des grandes villes, tout en tirant parti du développement des outils numériques et du travail à distance. ». C'est osé de se servir de ce motif quand on connaît le nombre d'agents qui se sont vus éloigner de leur domicile dans le cadre du NRP.

D'ici à 2024, 17 antennes « extra-départementales » vont être installées. Concernant plus particulièrement celle de Fontenay-le-Comte² verra le jour en septembre 2023.

La DRFiP44 gardera la responsabilité métier ; la Vendée devra elle, gérer l'aspect RH. Tout cela est défini par une convention. Les 2 directions continuent de réfléchir sur l'harmonisation des process et le rôle de chacun.

La DRFiP44 a fait le choix de transférer la gestion des AVISIR, la gestion des locaux dans GESPRO et le traitement de la défaillance déclarative.

Le calendrier initial va subir quelques ajustements : ainsi, au 1^{er} janvier 2023, fermeront les caisses du Loroux-Bottereau et de Vertou quand bien même la création du SGC du Vignoble³ n'interviendra qu'au 1^{er} septembre prochain, du fait de difficultés liées à l'immobilier

Par contre, concernant La Baule, la fermeture prévue initialement le 1^{er} septembre 2023 est reportée à janvier 2024, date à laquelle ce centre des finances publiques rejoindra Pontchâteau.

A cet égard, **FO** continuera de dénoncer l'incongruité de cette fusion ce qui vaut également pour Guérande : qui a pu avoir une telle idée ? Ce n'est pas seulement les nombreux kilomètres qui séparent les deux sites actuels qui posent problème : c'est aussi le contournement de Saint-Nazaire matin et soir ...sans même parler de la période estivale !

CDL NORT SUR ERDRE = MODIFICATIONS DES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

Lié au NRP, le Nouveau Réseau de Proximité qui continue d'éloigner les usagers de nos services et les agents de leur domicile, cette modification de périmètre concerne le SGC de Nort sur erdre, auprès de qui un 3^{ème} CDL sera implanté pour Nort-COMPA Ancenis (20 communes pour 67 534 habitants).

Nombre d'emplois implantés dans l'antenne

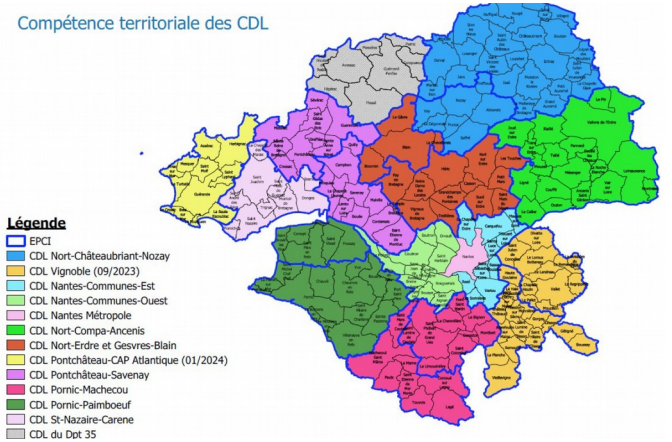
A+	A	B	C	Totaux
1	2	13	9	25

A FO, nous ne sommes pas dupes : l'autre objectif (non-dit celui-là!) d'une telle réforme est de continuer à supprimer des emplois. Tout le reste n'est qu'habillage comme un emballage les cadeaux de Noël. La DRFiP44 a annoncé qu'il n'y aurait



2 Une autre antenne sera ouverte suite à la fermeture du SIR vendéen dans la mêe commune. Ubuesque !

Compétence territoriale des CDL



3 - Regroupant Le Loroux, Vertou et Clisson, ce dernier site ayant déjà fermé sa caisse en juillet 2022.